

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Bruges - Nouveaux locaux de la 7ème circonscription de voirie
- Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2004/0294 en date du 30 avril 2004, la Communauté Urbaine de Bordeaux a adopté le programme d'aménagement de la 7ème circonscription territoriale de voirie, consistant en sa réimplantation sur un nouvel emplacement, sur un terrain situé rue André Sarreau à Bruges, à l'extérieur de la rocade, à proximité de l'échangeur de Campilleau.

En raison d'un refus de vente de la CRAMA, propriétaire foncier, il a été retenu de réaliser cette opération sur un autre terrain, appartenant à la Communauté Urbaine de Bordeaux, situé rue Majolan, dans le même secteur géographique, d'une superficie de 39.177 m² et dont 28.500 m² environ ont été affectés à cette opération.

Il est prévu par ailleurs dans le cadre de la dite opération, la construction de nouveaux locaux pour l'Unité parc matériel, constituant une extension des locaux déjà existants sur le site.

Le programme des surfaces (SHOB) se décompose comme suit :

- locaux administratifs et sociaux : 1.538 m²
- garages : 3.404 m²
- équipements techniques (station carburant/lavage) : 379 m²
- espaces extérieurs (parking/clôture/voies de circulation/box à matériaux) : 14.015 m²

Le projet comporte d'autre part certains éléments relevant de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), soit notamment :

- toiture végétalisée pour les locaux administratifs et sociaux,
- récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules,
- gestion de l'éclairage par détection de présence et selon les apports lumineux naturels.

Du fait de la topographie du site, un remblai préalable doit être réalisé dans le cadre de l'opération avant le démarrage des travaux, objet de la présente délibération.

Le montant des travaux, hors remblais, prévus en une seule tranche et pour une durée de 18 mois, est estimé à 9.000.000 € TTC.

Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert, le centre architecture, espaces publics et paysages de la direction des Grands travaux a mis au point un dossier de consultation regroupant les lots techniques en 6 macro lots :

Lot A : Clos et couvert,

Lot B : Second œuvre,

Lot C : Fluides,

Lot D : Equipement de cuisine,

Lot E : Equipement de distribution de carburant,

Lot F : VRD, espaces verts.

Les marchés seront à prix forfaitaires et révisables.

En application des articles L21.21-12 et L21.21-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents de la consultation sont tenus à disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir les consulter à la direction centrale des achats et marchés (13^{ème} étage de l'Hôtel communautaire).

L'opération sera imputée sur le budget principal au chapitre 23 – article 2313 – fonction 8210 – programme VF06 – CRB O400 inscrit au PPI 2009-2013.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence sous forme d'appel d'offres ouvert en application notamment des articles 33 alinéa 3, et 57 à 59 du Code des marchés publics,

- à signer le marché à intervenir avec les entreprises ou les groupements d'entreprises qui auront émis la proposition économiquement la plus avantageuses en réponse à l'appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'entreprises ou de groupements d'entreprises, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence ou modifié, en application de l'article 59 du Code des marchés publics, soit par marchés négociés conformément aux dispositions de l'article 35-I-1^{er} alinéa dudit Code,

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 FÉVRIER 2009

PUBLIÉ LE : 24 FÉVRIER 2009